

COMMUNAUTE AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLITAIN

Mairie de :
SAINTE ANASTASIE
 110 Rue de l'Église de Ville
 30190 Sainte Anastasie
 Tél : 04.66.81.01.58

Charge d'étude :
SFI
 URBANISME

434 rue Étienne Lenoir
 30000 Nîmes
 Tél : 04.66.64.01.74
 E-mail :
 adele-sfi@adelesfi.fr

Plan cadastriel, source :
 DGFPR © 2023, DGF CC4
 Droits de l'État réservés

Système de coordonnées :
 RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI
 GRAPHIC

Société de services
 Plans Numériques
 Tél : 04.67.12.04.03
 Mobile : 06.96.04.98.30
 E-mail :
 spi.graphic@wanadoo.fr

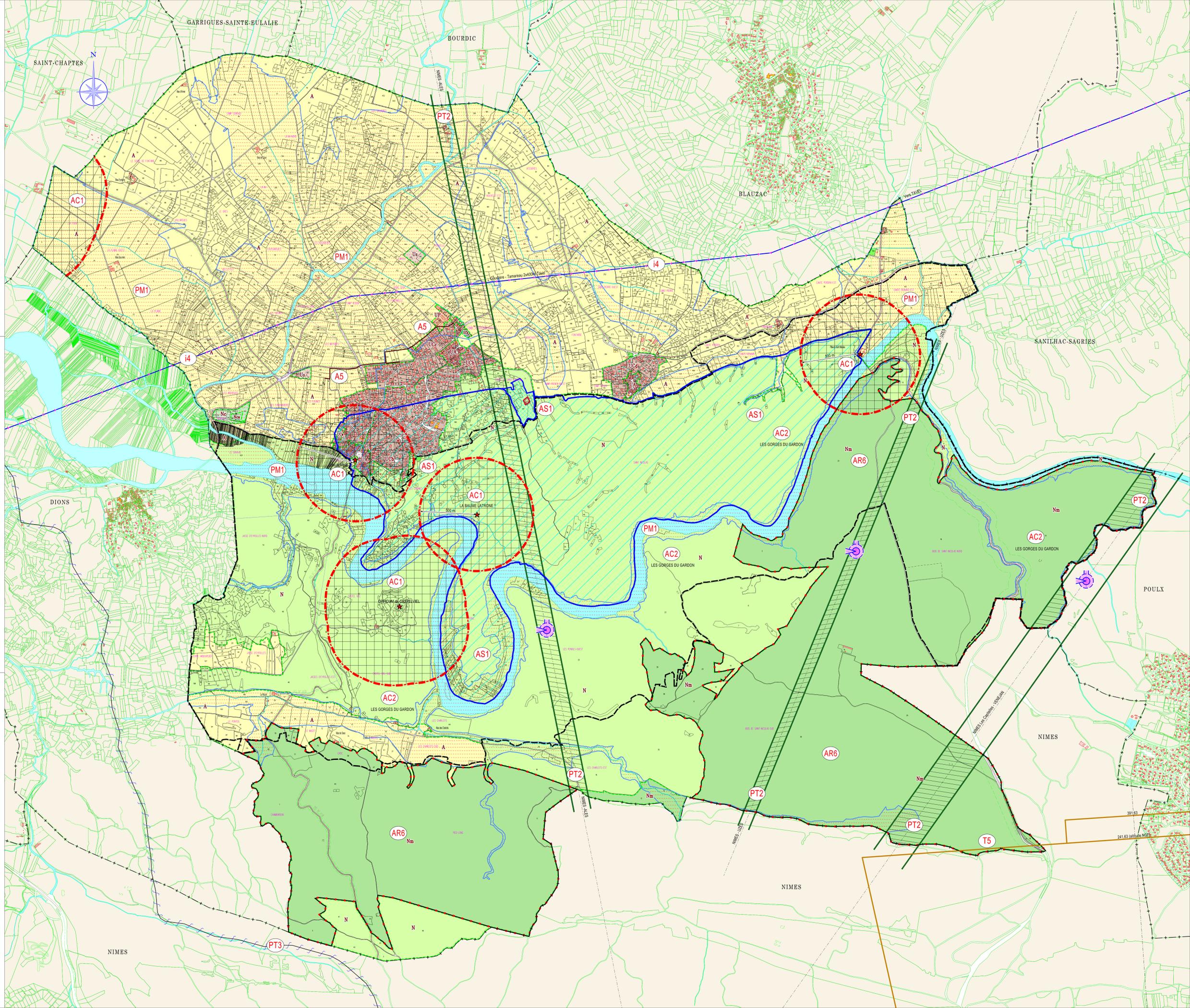
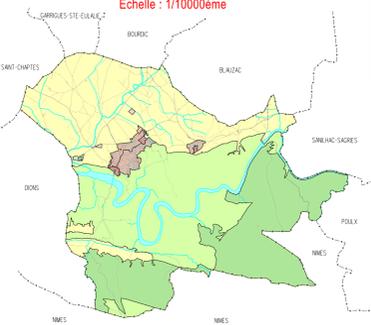
6.2.b

Approbation du PLU : DCM du 4 février 2020
 Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU : DCM du ...

Ref : sas22b3a22me1_410
 18 août 2023

Tracé des servitudes cadastrif. Se référer aux documents élaborés par les organismes prescripteurs.

Commune de Sainte Anastasie
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
Plan des servitudes d'utilité publique
 Echelle : 1/10000ème



LEGENDE

TABEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SYMBOL ET REPRESENTATION GRAPHIQUE	CODES ALPHANUMERIQUES ET CATEGORIES DE SERVITUDES	NATURE ET DESCRIPTION
	AC1 - Monuments Historiques	- Centre préhistorique de Labarre Larzac, Classé MH le 19.03.1941 - Chapelle de Castrol, inscrit MH le 20.12.1975 - Ancien Tronc St Nicolas de Capagne, inscrit MH le 05.02.1987 - Église de Raux, inscrit MH le 15.03.2005
	AC2 - Sites et Monuments Naturels	Site classé des gorges du Gardon, Pour du Gard et parties Nîmoises. Décret ministériel du 28/09/2013
	AS1	Furage de La Grange Saint-Maurin Perimètre de protection intéressé et rapproché. DUP du 12/07/1999 modifié par l'arrêté du 17/02/2004
	AS1	Furage de La Grange Saint-Maurin Perimètre de protection éloigné. DUP du 12/07/1999 modifié par l'arrêté du 17/02/2004
	AS5	Réseau d'eaux usées
	I4	Ligne aérienne 600 000 volts 2 circuits TAMAREAU-TAVEL 1 et 2
	T5	Métropole de Nîmes Gares Service de l'Aviation Civile
	PT2 - Télécommunications	Liaison terrestre réseau - BRUXOZET LES ALLES / MONT DOUCET - ANTR 00004000 - NIMES / CASTELLES - ANTR 00004000 - Décret du 14/02/2009 Liaison terrestre réseau - NIMES/CAPTELLES / ANTR 00022000 - VENEZIANA/LAMBERN ET SANDRISSESS - ANTR 00022004 Décret du 16/08/1989
	PT3 - Télécommunications	Arrière sous-station de télécommunications par fibres optiques F42 NIMES-ALLES Arrêté de DUP du 16/04/1995
	AR6 - Défense Nationale	Services pour l'exécution des exercices de tir, manœuvres manœuvres ou opérations d'ensemble
	PM1 - Risques naturels	PPRI communal approuvé le 16/09/2016